

Sommaire

État Civil	page 2
On vous aide !	page 3
Conseil Municipal	pages 4 et 5
Révision allégée du PLU	page 5
Projets et Travaux	pages 6 et 7
Communauté de communes	page 8
Syndicat Intercommunal de l'eau potable	page 9
Bibliothèque et Agence postale	page 10
Marché couvert	page 11
Camping municipal	page 12
Des nouvelles de chez Gaston	page 13
La page des écoles et du périscolaire	pages 14 et 15
Le cahier des Assoc'	pages 16 à 22
Prévention et Secours	page 23
Calendrier de collecte des déchets	page 24

Retrouvez ce bulletin ainsi que de nombreuses informations municipales sur :

<https://www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr/>

[l'application Panneau Pocket](#)

[Facebook](#)



Editorial

Depuis que notre équipe a été élue en 2020, ce maudit COVID nous a empêchés de vous réunir pour les vœux. Alors, même si les virus circulent encore, la vie collective a repris son cours avec les précautions que le bon sens impose.

Comme à l'accoutumée, les vœux de la municipalité sont l'occasion de faire un point sur les travaux en cours et d'évoquer les projets à venir.

S'agissant des chantiers, l'aménagement du site de l'ancienne scierie et la rénovation intégrale de l'éclairage public lancée dès 2021. Moins visible mais tout aussi important, celui du parc photovoltaïque prévu sur le site de l'ancien camp, route de Chéu. Les études environnementales sont en cours et le permis de construire devrait être déposé au printemps.

D'autres chantiers nous occupent comme les travaux à la Noue Marrou, qui consistent à sécuriser les accès pour empêcher les occupations indésirables. Notez également le remplacement des menuiseries de la salle des Prés-du-Bois.

Pour le reste, malgré le contexte qui nous pousse à la prudence, notamment en raison des dépenses énergétiques, nous avons de bonnes raisons de rester optimistes.

Notre territoire est attractif et il semble qu'il y fasse bon vivre : De jeunes couples emménagent et y fondent leur foyer, les commerces se développent et des professionnels de santé s'installent.

Je souhaite remercier les forces vives de notre commune : les agents municipaux qui s'attachent au quotidien à vous apporter le meilleur service public possible, les pompiers et les gendarmes que je salue pour leur dévouement, toutes les associations qui œuvrent pour vous divertir et toutes les entreprises qui, malgré un contexte délicat, participent au dynamisme de notre commune.

A toutes et à tous, les membres du Conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2023. Qu'elle vous apporte la réussite dans vos projets, le bonheur dans vos familles et surtout la santé pour vous et vos proches.

Votre Maire, Chantal ROYER

Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h sauf le lundi après-midi et le jeudi après-midi

Tél. 03.86.47.41.20 | Fax 03.86.47.44.02 | courriel : mairie.lignylechatel@orange.fr

Site internet : mairie-ligny-le-chatel-89.fr

Etat-Civil 2022 *de juillet à décembre*

Naissances

Beatriz MUGE CORREIA le 27 juin
Adèle, Anaïs, Valentine LOPES le 14 août
Maria, Leonor DE AZEVEDO SOARES le 30 août
Charles-Henri DEFOSSE le 29 septembre
David, Théo, Pascal URBANIAK WELSCH le 7 octobre
Margot LANDRIER le 13 novembre
Basile MARNAT le 26 décembre

Mariages

Gwendoline TRATAT
et Rudy, Georges, Antonio ARRACHEPIED le 6 août

Julie, Céline, Sylvaine LADIRAY
et Mathieu, Christian, Bernard FRELING le 10 septembre

Décès

Henri, Pierre CERNEAU le 9 juillet
Henri, Maurice POUSSARD* le 23 juillet
Didier, Marcel LEVEQUE** le 16 septembre
Antoinette, Joséphine, Thér. BERNA vve AYALA* le 23 septembre
Jacques, Léon GROS** le 30 septembre
Jean-Claude LHOSTE* le 18 octobre
Micheline, Thérèse, Marie M. DESMOTTES* le 28 octobre
Germaine, Marie, L.CHAILLEY vve RICHARDOT* le 2 novembre
Jean Claude PESCHARD** le 21 novembre
Robert, Maurice CHARLOT* le 25 novembre

*maison de retraite

** habitant la commune, décédé(e) ailleurs

Une (seconde) linéenne à l'honneur

Après Marie MAILLARD qui a fêté ses 100 ans le 28 juin 2022 (voir le dernier numéro du bulletin), c'était au tour d'Eva LEPAGE née BATTREAU de souffler ses bougies le 20 août. *Extrait de l'Yonne républicaine du 27 août 2022*

Éva est née le 20 août 1922 à Ligny-le-Châtel dans la maison familiale. Elle a fréquenté l'école des filles jusqu'à 13 ans. Après avoir obtenu son certificat d'études, elle quitte l'école pour travailler à la ferme avec ses parents cultivateurs.

Elle se marie le 8 août 1947 avec René Lepage. Ils auront deux enfants, Pierre et Jean, deux petites-filles, deux petits-fils et quatre arrière-petits-fils.

À 100 ans, Éva vit toujours chez elle. Elle aime lire, faire des mots croisés et regarder la télévision. « Après Marie Maillard il y a deux mois (actuellement à la résidence de Carisey), Éva Lepage rejoint le club des centenaires de Ligny-le-Châtel, se réjouit Chantal Royer, maire.

Le conseil municipal et moi-même leur souhaitons encore de belles années ! ».



Etat-civil, des délais à prendre en compte

- ♦ **Faire une reconnaissance anticipée de naissance** (dans n'importe quelle mairie) : pas de délai
- ♦ **Déclarer une naissance** (auprès de l'officier d'Etat-civil de la commune de naissance) : 5 jours maximum
- ♦ **Se marier** (dans sa commune ou la commune de ses parents) : délai minimum légal de 12 jours entre la demande et le mariage mais un délai conseillé d'un mois, le temps de constituer le dossier avec des pièces qui peuvent prendre du temps à obtenir.
- ♦ **PACS** (mairie du domicile) : pas de délai légal mais des pièces à fournir, prévoir 15 jours
- ♦ **Changement de nom** (mairie de domicile ou de naissance) : 1 mois de réflexion minimum entre la déclaration et l'acte définitif
- ♦ **Déclarer un décès** (auprès de l'officier d'Etat-civil de la commune de décès) : 3 jours maximum

Pour les démarches qui le permettent (reconnaissance, mariage, PACS et changement de nom), il est recommandé d'anticiper votre demande et de prendre rendez-vous pour être accompagné dans les meilleures conditions.

On vous aide !

Dans de nombreux domaines, il existe des organismes bénévoles, reconnus et dignes de confiance qui peuvent vous aider. N'hésitez pas à les contacter et à leur faire part de vos problèmes, ils sont là pour ça. Vous n'êtes pas seuls !



L'**ADAVIRS** (association 1901) apporte, **gratuitement et de manière confidentielle**, une aide juridique et psychologique à toute **victime d'une infraction à caractère pénal**, à n'importe quel moment de la procédure (de la commission de l'infraction au recouvrement des dommages et intérêts), qu'elle ait déposé plainte ou non, qu'une procédure judiciaire ait été engagée ou non.

Exemples non limitatifs :

Violences conjugales, intrafamiliales, Agression sexuelle,
Harcèlement moral, injures, menaces, discrimination,
Vol, escroquerie, dégradations,
Accidents de la circulation...

Une écoute privilégiée est proposée afin de cerner les difficultés de la victime et lui offrir la possibilité d'un soutien psychologique si nécessaire, une information sur ses droits et un accompagnement social (démarches médicales, administratives...), parfois un accompagnement à l'audience.

Permanence en mairie

**le 1^{er} vendredi de chaque mois
de 14h à 17h sur rendez-vous**

03.86.51.66.14

francevictimes89.adavirs@gmail.com



Agence Départementale d'Information sur le Logement

Un **outil** au service du public et des acteurs de l'habitat **pour répondre à toutes les questions** sur le **LOGEMENT**. Des informations sur les aspects **juridiques, financiers, et fiscaux** données **gratuitement**, et en toute **indépendance**.

Les permanences auront lieu :

Sur rendez-vous

Salle annexe de la mairie

03 86 72 16 16

www.adil89.org

contact@adil89.org



Faire une demande d'allocation en ligne,
Faire une demande de papiers d'identité, de carte grise,
Constituer un dossier d'indemnisation chômage,
Préparer sa retraite,

**Le Bus vous accompagne, en partenariat avec
10 opérateurs des principaux services publics.**

Deux agents d'accueil et d'information du Conseil Départemental vous aideront à trouver des solutions rapides, sans réorientations vers d'autres services. Chaque demande fait l'objet d'une réponse personnalisée.

A Ligny-le-Châtel :

→ le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 9h15 à 12h15
→ parking de la Maison de Santé

A Carisey :

→ le 1^{er} mardi de chaque mois de 13h30 à 16h30

A Pontigny :

→ le 3^{ème} lundi de chaque mois de 13h30 à 16h30

Assistance Sociale

Permanences en mairie sur rendez-vous.

03.86.49.58.00.



Le Camion du Cœur vient

sur le parking du grand lavoir

Un mardi sur deux de 14 h 45 à 15 h 15

12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 6 et 20 septembre

4 et 18 octobre, mercredi 2 et 15 novembre

Vous pouvez nous contacter au 06 74 70 88 52

Nous vous demanderons vos justificatifs de revenus, CAF, RSA etc., ainsi que votre loyer ou vos emprunts immobiliers.

Il est conseillé d'être inscrit pour être servi.



**JEUDI
27 AVRIL
2023
14h-17h**

*Accompagner et soutenir
les aidants familiaux*

Venez rencontrer des professionnels
pour vous informer sur vos droits et
les aides existantes !



Ouvert à tous

**Salle des fêtes Ligny-le-Châtel
8 Rue du Château (89144)**

Pour tout renseignement,
contactez l'UDAF 89 au 03 86 42 29 65

Conseil Municipal

Vous trouverez dans cette rubrique les principaux points débattus lors des séances du Conseil Municipal
Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie ou sur le site internet : www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr

FINANCES

Séance du 7 septembre 2022

Le Conseil accepte le devis de l'entreprise MOUTURAT de 35 731,20 € TTC relatif aux travaux d'entretien du bief.

PERSONNEL - Recours à l'apprentissage

Le Conseil décide de recourir au contrat d'apprentissage et autorise l'autorité territoriale à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'un apprenti en CAPa Jardinier/paysagiste pendant 2 ans.

PERSONNEL - Prestation ACFI

Les collectivités doivent désigner un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection en hygiène et sécurité. Le Centre de Gestion propose ce service aux collectivités n'ayant pas d'agent susceptible d'accomplir cette mission.

Le conseil accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention pour une durée de trois ans.

URBANISME - Achat d'une bande de terrain pour élargissement d'un chemin

La commune est propriétaire du chemin qui longe le cimetière et dont la largeur est de 6 mètres. Or le propriétaire d'un bien situé le long de ce chemin a demandé à édifier une clôture. Afin de permettre la bonne circulation notamment des véhicules agricoles, il convient d'envisager l'élargissement de ce chemin sur toute sa longueur soit 375 m.

Le Conseil accepte le principe de racheter une bande de 2 m aux quatre propriétaires au prix de 0,50 € le m².

FINANCES - Refacturation des frais d'entretien des abords de la Maison de Santé

Séance du 25 octobre 2022

La Maison de Santé et ses abords sont un équipement communautaire mais les espaces verts sont entretenus par les agents de la commune. Le Conseil souhaite que le coût de ce travail soit désormais pris en charge par la 3CVT et propose de soumettre à la 3CVT une convention rédigée dans ce sens.

FINANCES - Demande de Subvention

Le Conseil attribue une subvention de 90 € à la MFR de Toucy où est scolarisée une élève habitant de Ligny-le-Châtel.

SPORTS - Demande de participation relative à l'organisation des Boucles de l'Yonne 2023

La section cycliste de l'UFOLEP organise tous les ans les Boucles de l'Yonne. L'édition 2023 est envisagée sur le territoire de la 3CVT du samedi 12 au lundi 14 août, avec la désignation d'une ville d'accueil par jour. L'organisation d'un tel événement nécessite la mobilisation d'un grand nombre de personnes, élus, agents, bénévoles mais également des moyens techniques (salle, parking, panneaux...) et financiers dont une subvention de 5 000 € répartie entre les trois communes d'accueil.

Le Conseil accepte d'être la commune d'accueil de la 2^{ème} étape des Boucles de l'Yonne 2023 et de prendre en charge les frais liés à cette manifestation sous réserve des travaux de voirie à effectuer.

INTERCOMMUNALITÉ - Groupement de commandes pour l'entretien des réseaux d'assainissement

La 3CVT est compétente en matière d'assainissement des eaux usées et doit entretenir les réseaux.

Les communes sont compétentes en matière d'eaux pluviales et doivent entretenir leurs réseaux.

Dans le cadre de la mutualisation et de la réduction des coûts, la 3CVT propose aux communes intéressées par un groupement de commande pour les opérations de curages de ces réseaux. Le Conseil se déclare intéressé.

INTERCOMMUNALITÉ - Vente du bien situé au 40b rue du Carrouge

La 3CVT a décidé de créer une structure de garde d'enfants (crèche) à Ligny-le-Châtel, afin de répondre à la demande de nombreuses familles de notre secteur. Cette structure prendra le relais de celle existant à Pontigny, devenue trop petite. Parallèlement, la commune est propriétaire, au 40b rue du Carrouge, d'un bâtiment comprenant un rez-de-chaussée de 220 m², des sous-sols, un logement de 93 m² et des espaces extérieurs. Le rez-de-chaussée est vacant depuis le départ des facteurs et le déménagement de l'Agence Postale. Une partie est temporairement louée à la pédicure-podologue qui doit emménager dans un local dédié, au 7 grande rue.

Afin d'accompagner le projet de la 3CVT, le Conseil propose la vente de ce bien à la 3CVT à l'euro symbolique. Une indemnité mensuelle de 500 € compensera le transfert du logement loué.

PERSONNEL - Reconstitution du Régime indemnitaire

Séance du 23 novembre 2022

Il est nécessaire de fixer chaque fin d'année le régime indemnitaire selon un barème pour les trois composantes suivantes : les fonctions attribuées à l'agent, l'expérience que l'agent possède et utilise, et la qualité de travail de l'agent notée lors de l'évaluation annuelle. Le Conseil accepte de reconduire pour 2023, le régime indemnitaire applicable en 2022.

ACHAT : Le Maire a signé l'achat d'un broyeur d'accotement auprès du concessionnaire CLAAS pour 7 000 € HT.

URBANISME - Accès à une parcelle suite à une division

Le Conseil décide de créer une servitude de passage sur un terrain communal afin de permettre un accès à une parcelle privée créée par division. Le travaux de viabilisation et d'entretien de cet accès seront à la charge du demandeur.

URBANISME - Elargissement d'un chemin

En complément de la délibération prise lors du Conseil du 7 septembre 2022 et portant élargissement du chemin le long du cimetière, le Conseil prévoit un élargissement de l'angle de ce chemin à l'intersection du chemin de Méré.

DIVERS - Contractualisation avec le Département de l'Yonne pour le développement de la lecture publique

Dans ce cadre du plan départemental de Lecture Publique pour 2021-2027, le Conseil accepte de signer la convention avec le Département de l'Yonne pour le développement de la lecture publique. (voir page 10 - bibliothèque)

Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Rappel de la procédure

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un ensemble de documents (plans, règlement, documents annexe) qui règlement l'utilisation du droit du sol sur la commune. Il fixe notamment les zones constructibles et les règles de constructibilité.

La commune a lancé un projet de parc photovoltaïque sur le site de l'ancien camp de Chéu, classé en zone Agricole non constructible (An) par le PLU. Une démarche visant à modifier le PLU est nécessaire.

Parallèlement, plusieurs opérateurs souhaitent développer des équipements liés au réseau électrique (raccordement et/ou stockage) à proximité du poste de transformation en direction de Lignorelles. Ces terrains sont classés en zone Agricole non constructible ce qui rend nécessaire une modification du PLU.

La démarche qu'il convient de mettre en œuvre est une **révision allégée du PLU** comportant quatre phases : études, évaluation environnementale, constitution du dossier pour arrêt et procédure d'enquête publique.

Au printemps 2021, le Conseil avait décidé de lancer cette démarche et avait retenu le cabinet d'urbanisme Rivière-Letellier.

Le Conseil avait également défini les modalités de concertations suivantes :

- la mise à disposition des documents en cours d'étude en mairie de Ligny-le-Châtel, sur le site internet de la commune,
- la mise en place en mairie de Ligny-le-Châtel d'un cahier de concertation,
- la tenue d'une réunion publique.

Phase en cours

Pour la partie qui concerne le projet de parc photovoltaïque, les études environnementales se déroulent jusqu'au printemps pour évaluer les enjeux sur une année complète.

Des mesures seront proposées pour éviter, réduire et compenser les impacts d'un tel projet sur la biodiversité.

Pour la partie située près du poste de transformation, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a estimé qu'aucune étude environnementale n'était nécessaire.

Phase à venir

➤ Printemps

Les mesures de préservation de la biodiversité seront intégrées au Permis de Construire du parc qui sera déposé avant l'été. Parallèlement le projet de révision allégée du PLU sera finalisé.

➤ Été

Le permis de construire fera l'objet d'une instruction par les différents services de l'Etat.

➤ Fin 2023

Réalisation de l'enquête publique conjointe.



Projets et Travaux

EN COURS

Aménagement du site de l'ancienne scierie



Les travaux d'aménagement de ce site avancent au rythme programmé.

La démolition a été terminée en fin d'année et les maçonneries conservées ont été protégées.

L'auvent en métal doit être installé fin janvier.

Les maçons procéderont ensuite aux finitions et les métalliers viendront poser les garde-corps

L'entreprise de terrassement réalisera la structure du futur stationnement et de l'espace piétonnier avant de les couvrir par des éléments de finitions perméables.

La fin des travaux est prévue pour la mi-mars.

PROJET

Projet de production hydroélectrique

Parallèlement aux travaux d'aménagement du site, une réflexion est en cours, sur l'opportunité d'utiliser la turbine existante (photo 1 ci-contre) qui tourne très convenablement, pour produire de l'électricité. Cette turbine est similaire à celle qui fonctionnait au routoir et qui est maintenant posée sur chant, au bord du bief, à l'entrée du sentier des lavoirs (photo 2).



1

L'idée serait de produire et de revendre cette électricité sur le réseau ENEDIS.

La mairie a contacté l'association ADERA, partenaire de l'ADEME et de la Région, et spécialiste des projets de micro-hydroélectricité, pour obtenir un avis. Un premier échange technique a eu lieu et une première rencontre sur place doit être programmée. Si l'avis est positif, une consultation sera lancée par la commune pour désigner un bureau d'études qui réalisera une étude de faisabilité, financée à 70 % par l'ADEME ou la Région.



2

Aménagements urbains

PROJET

Dans le cadre de la revalorisation du centre-bourg, les élus souhaitent créer des espaces publics pour :

- faire face aux problèmes de stationnement. Il faut pour cela créer de nouvelles places de parking.
- aménager des zones vertes et d'agrément et ainsi revaloriser les quartiers denses

➤ Aménagement d'un parking rue du Carrouge

La commune s'était portée propriétaire de terrains situés rue du Carrouge, face au bâtiment communal de l'ancienne Poste. Les différentes commissions (développement, travaux et finances) avaient validé le projet d'aménagement d'un parking et le Conseil a accepté le devis de l'entreprise GCTP pour un montant de 29 846,27 € TTC pour la première phase des travaux (création d'un accès, décapage de la terre, mise en forme, bordure).

➤ Démolition et aménagement au 22 rue Notre-Dame

Après avoir consulté les élus, le Maire a décidé de préempter le bien situé 22 rue Notre-Dame d'une surface de 448 m². Il est prévu de démolir les bâtiments existants et d'aménager un espace public d'agrément.

Sécurisation et aménagement des accès du parc de la Noue Marrou

PROJET

Afin d'empêcher les intrusions et occupations illégales du parc, le Conseil a décidé de faire réaliser plusieurs dispositifs

- le long de la rue du camping, depuis le bosquet situé derrière le but jusqu'au camping : créer un merlon de terre suffisamment haut et qui sera par la suite végétalisé. (1 sur l'image)
- Côté route d'Auxerre : supprimer les deux accès existants au parking du stade et en créer un au centre de deux entrées actuelles. Cette entrée serait équipée d'un portique articulé (2)
- Sur la zone du pressoir : planter des rangs de vigne qui illustreront Ligny comme « porte du Chablisien » (3)

Ces travaux représentent une dépense de 29 255,67 € HT pour laquelle la commune demande le fonds de concours de la Communauté de Communes soit 80 % de la dépense.



Travaux d'amélioration de la défense contre l'incendie



La commune a une obligation de disposer de moyens de lutte contre l'incendie, notamment des points d'eau (poteaux incendie, bouche ou réserves en bêche souples) en nombre suffisant et en bon état de fonctionnement.

Afin d'améliorer ces moyens, plusieurs opérations auront lieu en 2023 :

- le déplacement et le remplacement d'un poteau au hameau des Prés-du-Bois, à proximité de l'abri-bus
 - le remplacement de la réserve souple au hameau de la Mouillère par un poteau
 - la ré-installation de cette réserve au lieu-dit Les Comtais
 - la création de deux aires de puisage dans le bief, l'un vers le pont du gymnase, l'autre vers le camping
- Ces travaux ont fait l'objet d'une demande, acceptée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

TERMINÉ

PROJET

Travaux d'amélioration des bâtiments communaux

➤ **Changement des menuiseries à la salle des Prés-du-Bois** : afin d'améliorer l'isolation de cette salle, les menuiseries de la partie arrière (cuisine et vestiaires) qui sont encore en simple vitrage seront prochainement remplacées par des menuiseries neuves.

PROJET

➤ **Rénovation des douches des vestiaires du stade** : les douches étaient vétustes et complètement entartrées. Elles ont donc été remplacées par des mécanismes neufs et économes

TERMINÉ

➤ **Système informatique de la mairie** : le secrétariat a profité du changement de logiciels pour changer également le vieux serveur qui avait plus de dix ans et montrait des signes de ralentissement. Le tout a été installé dans un petit local sécurisé créé par les agents techniques au sein de la mairie.

TERMINÉ

➤ **Accès au clocher de l'église** : cet accès se faisait sur de très vieilles planches. Il a été remplacé par un système d'échelles sécurisées.

TERMINÉ

➤ **Aménagement du local 7 grande rue** : suite à l'acquisition de ce local (ex Crédit-Agricole), des travaux d'aménagement ont été réalisés : changement de menuiseries, adaptation des équipements sanitaires, pose d'une porte... Ces travaux permettent l'installation de la pédicure-podologue en ce début d'année.

TERMINÉ

➤ **Ballon d'eau chaude au camping** : une réflexion est en cours pour améliorer le système d'eau chaude afin de la rendre plus économe. La solution n'est pas encore définie (solaire, pompe à chaleur...).

PROJET

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des décisions prises lors du dernier semestre. Les comptes-rendus complets des séances du Conseil Communautaire sont disponibles sur le site internet de la 3CVT : <https://www.3cvt.fr/publications/>

POLITIQUE EDUCATIVE TERRITORIALE

➤ **Convention territoriale globale (CTG)**

A la demande de la Caisse d'allocations familiales, la 3CVT a rédigé sa CTG afin de déployer une politique ambitieuse en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Cette démarche permet de connaître et de valoriser les actions existantes, de mieux appréhender les problématiques du territoire et d'impulser de nouveaux projets (petite enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, cadre de vie...). Le conseil autorise le Président à signer la CTG avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne pour 3 ans.

➤ **Projet éducatif de territoire**

Ce document coordonne les actions éducatives en fonction de la Convention Territoriale Globale. Le Conseil valide le Projet Educatif de Territoire, conclu jusque fin 2024.

➤ **Projets pédagogiques du périscolaire**

Les directeurs du périscolaire ont rédigé des projets pédagogiques spécifiques pour ces temps d'accueil. Le Conseil valide les projets pédagogiques du périscolaire du Chablisien et de la Vallée du Serein.

➤ **Remboursement des animateurs périscolaires**

Le service périscolaire est assuré par les communes et/ou SIVOS. Le conseil valide les modalités de remboursement du personnel du périscolaire mis à disposition.

➤ **Projet d'implantation d'une crèche à Ligny-le-Châtel**

Suite à la validation de l'augmentation de l'offre de berceaux en crèche sur le Nord et le Centre du territoire et de l'implantation d'une crèche sur la Commune de Ligny-le-Châtel, la 3CVT doit être propriétaire du terrain concerné par le projet pour pouvoir y réaliser les travaux. La parcelle AO 602 sise 40b rue du Carrouge, et le bâtiment qu'elle contient, a été proposée par la Commune de Ligny-le-Châtel pour l'euro symbolique. Le Conseil valide l'achat de ce bien immobilier (voir page 4).

ECOLE MULTISPORTS

➤ Le Conseil sollicite une subvention de fonctionnement auprès du Département de l'Yonne au titre de l'année 2022-2023 (6 020 € en 2021-2022)

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

➤ Le Conseil sollicite une subvention de fonctionnement auprès du Département de l'Yonne au titre de l'année 2022-2023 (55 000 € en 2021-2022)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

➤ Le Conseil attribue plusieurs fonds de concours (25 000 € maximum par commune) : reconstruction du tennis de Maligny (14 881 €), réfection de la toiture de l'école de Varennes (21 227 €)...

ASSAINISSEMENT

➤ Pour consulter des bureaux d'études qui élaboreront les schémas directeurs d'assainissement de Chichée et de Vermenton, le conseil prend l'attache de l'Agence Technique Départementale (coût 2 x 4 875 € HT subventionnable à 80% par l'Agence de l'Eau).

➤ Etudes préalables aux travaux d'assainissement à Carisey : le Conseil retient GEOTEC pour l'étude géotechnique (6 865 € HT) et le cabinet DELELIGNE pour le levé topographique (7 200 € HT)

DÉCHETS

➤ Le marché du traitement des ordures ménagères pour le secteur de Vermenton est attribué à SUEZ RV au tarif de 98,50 € HT la tonne.

➤ Il est décidé l'achat de deux bennes à ordures ménagères pour 470 000 € financés par un emprunt contracté au Crédit Mutuel sur 10 ans (taux 2,80 %).

➤ Le Conseil autorise le Président à signer la convention de collecte des cartons bruns des artisans/commerçants qui le souhaitent au coût de 80 € la collecte mensuelle et 120 € la collecte bimensuelle. Le dépôt en déchetterie reste gratuit.

TRAVAUX et SERVICE TECHNIQUE

➤ Le Conseil retient les offres des entreprises VERITAS, concernant le contrôle des installations électriques (21 080,00 € HT) et SOCOTEC concernant le contrôle des installations de gaz et appareils de cuisson (1 790,00 € HT)

➤ Il est décidé l'achat d'un véhicule de marque Citroën Jumper tôlée pour les services techniques du secteur de Ligny-le-Châtel d'un montant de 27 503,97 € HT.

➤ Le Conseil décide l'installation de vidéosurveillance aux déchetterie de Mailly-la-Ville et Maligny pour un coût total de 8 697,50 € HT.

➤ Remplacement d'huissierie à la Maison de l'Enfant à Pontigny (coût 54 385 € HT subventionné par la CAF (60 %) et l'Etat (12 %)). Reste à charge de la 3CVT : 15 228 €.

MAISONS DE SANTÉ

➤ Le Conseil acte l'installation d'un médecin généraliste à la Maison de Santé de Vermenton à compter du 1er septembre 2022 et fixe le loyer mensuel à 76,36 €.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

➤ Dans le cadre du dispositif « Centralités rurales en Région », le conseil autorise le Président à signer la convention avec la Région et les communes de Chablis et de Vermenton qui pourront ainsi bénéficier d'aides régionales.

Le territoire du Syndicat

Le syndicat dispose de deux ressources d'eau :

- d'une part le Puits des Lames situé à Pontigny qui alimente Rouvray, Venouse et le hameau de La Mouillère
- d'autre part la source du Moulin des Fées qui alimente les autres communes via deux réseaux, l'un en direction du Nord (Ligny, Varennes, Méré, Pontigny...) et le second en direction du Sud (Maligny puis Villy, Lignorelles, La Chapelle-Vaupelteigne et Fontenay-près-Chablis.

Cela représente environ 4 500 habitants.

Travaux au hameau de La Mouillère

Ce hameau de Ligny-le-Châtel est actuellement desservi par un captage situé sur Pontigny via une réservoir situé sur la commune de Venouse. La conduite en fonte d'un diamètre de 70 mm est vétuste et les fuites sont fréquentes.

Le Syndicat a donc décidé de revoir entièrement cette partie de son réseau :

- le hameau sera désormais alimenté par une conduite en PVC de 125 mm de diamètre depuis Lignorelles (soit 2,3 km) Cela permettra d'assurer une future interconnexion avec Pontigny.
- l'ensemble du réseau du hameau sera refait à neuf, y compris tous les branchements.
- la bache incendie sera déposée (pour être réinstallée au lieu-dit Les Comtais) et sera remplacée par un poteau d'incendie directement accordé sur le réseau neuf.

Ces travaux sont subventionnés par l'Agence de l'Eau (40%) et par l'Etat (40%)

Début des travaux le 23 janvier.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Commentaires et résultats de l'analyse du 7 octobre 2022

L'ORIGINE DE L'EAU



Votre commune est alimentée en eau potable par la SOURCE DU MOULIN DES FEES, protégée par déclaration d'utilité publique.

LE CONTRÔLE SANITAIRE



Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Agence Régionale de Santé par convention avec le Préfet.

Les prélèvements sont effectués sur les captages, les stations de traitement et en distribution.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



PLOMB Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissez couler l'eau avant de la consommer.



ADOUCCISSEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites-le entretenir régulièrement.

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

BACTERIOLOGIE	Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport. ➢ Très bonne qualité
DURETÉ	Elle représente la quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau (liée à la nature géologique des sols), elle est sans incidence pour la santé. ➢ La dureté est de 33 degrés français (eau dure)
PESTICIDES	Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécule. ➢ Aucun dépassement mesuré après traitement
NITRATES	L'excès de nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l. Après traitement les teneurs relevées sont : ➢ La teneur de 35 mg/L, le 20 mai 2022 ➢ La teneur de 33 mg/L, le 7 octobre 2022 ➢ La teneur de 29 mg/L, le 13 décembre 2022
pH	Si le pH est supérieur à 7, l'eau peut entartrer les canalisations. Si le pH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets. ➢ Le pH est de : 7,68

A votre service !

Bibliothèque	page 10
L'agence postale	page 10
Le marché couvert	page 11
Le camping	page 12

Bibliothèque Municipale 25 grande rue (sous le porche)

Ouverte le lundi de 17 h à 19 h et le mercredi de 14 h à 19 h



Partenariat avec le Département pour le développement de la lecture publique

La commune et le Département de l'Yonne ont signé une convention de partenariat par laquelle le Département s'engage notamment, à titre gracieux, à :

- ♦ fournir un panneau « Réseau des bibliothèques de l'Yonne » à apposer sur la façade ou à l'entrée de la bibliothèque ;
- ♦ prêter des collections ciblées selon les besoins de la bibliothèque communale (livres, livres-audio, CD, DVD, jeux) ;
- ♦ offrir un système de réservation d'ouvrages livrés par une navette toutes les 2 semaines ;
- ♦ prêter des supports d'animation (expositions, valises thématiques, tapis lecture...) à la bibliothèque ;
- ♦ proposer un programme de formations généralistes ou thématiques au personnel des bibliothèques ;
- ♦ apporter son soutien en ingénierie sur les domaines de l'équipement, de la constitution des collections, de la politique documentaire et de l'action culturelle.

* * * * *

Le Père Noël est passé à la bibliothèque et a déposé tous les livres que nos lecteurs nous avaient commandés.

Nos bénévoles (Patricia et Michèle) les ont couverts après que Florent les ait étiquetés...tout cela très rapidement. Ils sont prêts !!!! À très vite !

Emmanuelle et Ginette.

Pour rappel, la bibliothèque reste ouverte pendant les vacances scolaires aux mêmes horaires que d'habitude. Nous y accueillons d'ailleurs à cette période le centre de loisirs de Pontigny.

Consultez la liste des ouvrages présents : <http://ligny-le-chatel.bibli.fr/opac/>

N'hésitez plus, pour 5 euros par an, vous avez accès à des milliers d'ouvrages !



Agence postale



LA POSTE

SERVICES POSTAUX :

- Tout affranchissement manuel lettres et colis,
- Vente de timbres courants, de carnets « Beaux Timbres », d'enveloppes Prêt-à-Poster,
- Vente d'emballages dont prêt à expédier
- Dépôt des objets recommandés et colis
- Retrait d'objets en instance (délai de garde 15 jours)

CONTRATS :

- Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier et abonnement mobilité.

SERVICES FINANCIERS ET PRESTATIONS ASSOCIEES :

- Versement ou retrait d'espèces sur compte courant ou compte d'épargne jusqu'à 500 € sur une période de 7 jours.

Horaires :

Du lundi au jeudi de 14 h 15 à 17 h 15

Le vendredi de 14 h 15 à 18 h 15



ATTENTION

la levée du courrier est désormais effectuée à 15 h 15

En raison de l'affluence possible à l'Agence Postale en début d'après-midi, vous êtes invités à anticiper vos envois.

MARCHÉ COUVERT

Tous les vendredis, le marché couvert continue de fonctionner avec toujours autant de succès. Il a lieu au 1 avenue de Chablis (en face de l'Auberge du Bief) de 16 heures à 19 heures.

Chaque semaine, entre douze et quinze producteurs essentiellement locaux vous proposent leurs produits et notamment :

- des fromages de Varennes, de Bernouil, de Noyers ou encore d'Ervy-le-Châtel
- des légumes et des champignons de Ligny-le-Châtel
- des œufs de Pontigny ou de Chéu
- du miel de Venouse
- de la viande bovine de Fontenay-près-Chablis
- de la charcuterie de Sormery ou d'Augy
- des produits volaillers de Puisaye
- des bières brassées à Saint-Cyr-les-Colons, Irancy ou encore Sormery



Vous trouverez également des produits traiteurs, des plats cuisinés traditionnellement, des produits de la mer... Sont enfin présents de manière moins régulière un fleuriste, un céramiste, une couturière...

* * * * *



Au-delà d'un simple lieu de vente hebdomadaire, le marché devient de temps en temps un véritable lieu d'animation. Plusieurs événements ont marqué le second trimestre 2022.

Le vendredi 28 octobre, les citrouilles étaient de sortie pour fêter **HALLOWEEN !**

A cette occasion, les différents producteurs ont composé un panier garni pour une tombola gratuite (voir photo). Encore merci à eux !

Le vendredi 18 novembre, le marché a fêté le **Beaujolais nouveau**.

Comme l'année dernière, le célèbre breuvage était proposé par le caviste implanté sur la commune. Des assiettes de dégustation (charcuterie, bouchées, gougères...) accompagnaient ce moment de convivialité.

Le vendredi 16 décembre, ce fut la deuxième édition de « **Le Marché fête Noël !** »

Pour l'occasion, le marché a fait le plein d'exposants, du vin chaud et du chocolat étaient offerts par la commune et servis par les élus, un spectacle a été joué par les élèves du primaire et le Père Noël est venu avec son char pour une séance photo.

Cette manifestation a été appréciée de tous mais une réflexion doit être menée pour rassembler tous les exposants en un seul site.



Pour la suite, il a été décidé de fermer le marché en janvier et février. En effet les producteurs sont en période basse de production et il est trop difficile de maintenir un intérêt pour les consommateurs. Au lieu de « vivoter », le marché se reposera.

Réouverture le 3 mars.

A noter enfin que la fréquentation du marché a marqué une légère baisse durant le second semestre. Nous vous encourageons à y faire vos emplettes (pas toutes, bien sûr) pour que ce lieu de vie perdure.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Camping de la Noue-Marrou**

Une fréquentation record !

Comme nous l'avions escompté dans le dernier numéro du bulletin, le camping a battu son record de fréquentation puisqu'il a enregistré plus de 7 000 nuitées en 6 mois d'ouverture (7 029 exactement) soit une augmentation de 51 % par rapport à 2019, dernière année pertinente de référence.

Un classement à confirmer

Le camping est classé en camping 2 étoiles. Ce classement correspond à un niveau de service fixé par un référentiel et doit être renouvelé tous les cinq ans par le passage d'un organisme de contrôle. Suite à la visite de l'organisme de contrôle, de nombreux points sont à améliorer pour confirmer le classement en deux étoiles. Par exemple, le camping doit disposer de deux sèche-cheveux, une chaise haute pour bébé, un système de réservation en ligne ou encore d'une enseigne.

Un nouveau contrôle aura lieu au tout début de la saison.

Un changement de statut

La hausse de la fréquentation a généré une hausse du chiffre d'affaires qui nous impose désormais plusieurs obligations et notamment l'application de la TVA ou encore l'édition de factures à la demande.

Des tarifs TTC

Le tarif est donc désormais TTC. La délibération du 25 octobre 2022 a reconduit le prix HT auquel s'ajoute maintenant la TVA. Seul le prix du branchement électrique a été augmenté (voir ci-dessous).

Un logiciel et un site internet

Afin de pouvoir répondre aux nouvelles obligations réglementaires et pour moderniser la gestion des réservations, l'achat d'un logiciel dédié est prévu. Par ailleurs, le camping est désormais doté d'un site internet dédié :

<https://camping.mairie-ligny-le-chatel-89.fr>

Des travaux dans les sanitaires

Un devis a été demandé pour la réfection du carrelage dans les sanitaires, côté femme. Ces travaux devraient être engagés avant la réouverture.



TARIFS camping**	Ligny 2022	Ligny 2023 HT	Ligny 2023 TTC
Adulte	2,50	2,50	2,75
Enfant	1,50	1,50	1,65
Véhicule auto	2,00	2,00	2,20
Véhicule moto	1,50	1,50	1,65
Emplacement tente	3,50	3,50	3,85
Emplacement caravane	3,50	3,50	3,85
Emplacement camping-car	5,00	5,00	5,50
Branchement électrique	2,80	3,00	3,30
FORFAIT 2 adultes + emplac. + 1 véhic + brchmt	12,00	12,00	13,20
Service camping-car (vidange et remplissage)	5,00	5,00	5,50
Garage mort	3,00	4,00	4,40
forfait cycliste (1 adult + empl+ 1 vélo + brchmt)	7,00	7,00	7,70



Ré-ouverture du camping : le 8 avril 2023

Pour tout renseignement ou réservation :
03 86 47 56 99 - camping.ligny89@gmail.com
<https://camping.mairie-ligny-le-chatel-89.fr>

LES CANCANS D'ICI ET D'AILLEURS

La deuxième phase des travaux a été lancée en juillet, qui consiste à rénover complètement le Bâtiment A (ancien foyer logement) avec un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés. Avec le chantier, le conditionnel était de rigueur pour les rencontres et les temps de vie sociale. Cette fin d'année a dû se dérouler sous le signe de la souplesse et de l'improvisation.



Pique-nique du mois d'août les résidents ont apprécié ce moment de détente et de fraîcheur dans ce magnifique parc de la Noue-Marrou



Le mois de septembre : représentation de la troupe "Les Révélations" à l'église de Ligny-le-Châtel " On ne badine pas avec l'amour". ➤



◀ Le mois d'octobre a été marqué par la sortie à la Cité de la gastronomie à Dijon avec l' Ehpad des Clairions.

Au mois de novembre nous avons fait voyager les enfants en train au Salon des P'tits lecteurs au skenét'eau de Monéteau ➤



◀ C'est avec plaisir que nous avons préparé puis installé les décorations de Noël et ouvert les festivités par le bal de Noël animé par David .

**Tout le personnel , les résidents de la Résidence Gaston Houssier
vous souhaitent une bonne et heureuse année**

La Page des Ecoles ...



PS, MS, GS et CP : fête de Noël à l'école, avec des chants de chacune des classes du bâtiment 1



▲ MS-GS : sortie en forêt à Lordonnois fin septembre, les enfants ont rapporté des champignons, fruits, feuilles...

Projet mosaïque mené avec Sarah Verrière et les amis du patrimoine. ➤



◀ CP-CE1 et CE2-CM1 : sortie à la Grange de Beauvais dans le cadre de la semaine du goût (11/10/22) les élèves ont réalisé du pain, des mendiants, une tartelette aux pommes, un croissant...



▲ CM1-CM2 : projet rugby avec le club de rugby de Chablis pour 5 séances d'initiation, puis entraînement tout au long de l'année avec les enseignants avant la coupe d'Europe de rugby (rencontre entre les différentes classes ayant participé au projet) le 2 juin prochain.



◀ CE1-CE2 : photo prise lors du spectacle de Noël (mise en scène de divers poèmes de Jacques Prévert).

... et de l'accueil périscolaire

Devant le nombre croissant d'enfants inscrits au restaurant scolaire (entre 90 et 100), le temps périscolaire méridien a été réorganisé en deux services depuis mi-décembre :

- Les classes 1, 2, 3 et 4 (Petite section à CP-CE1) mangent les premiers à midi. Une fois le repas terminé, vers 12 h 40, ils remontent au groupe scolaire pour y faire des activités ludiques.
- Les classes 5, 6 et 7 (CE1-CE2 à CM2) sont en activités dans leurs locaux scolaires de 12 h à 12 h 45 (les enfants de l'école de Varennes se joignant à ceux de Ligny).

Les enfants sont partagés en petits groupes et bénéficient de l'accompagnement d'un adulte pour faire des activités. Ils ont le choix entre jeux de société, travaux manuels, jeux d'extérieurs, lecture de livres, écoute d'histoires et jeux dans la salle de motricité (pour les plus petits). Du matériel a été acheté afin de proposer encore davantage d'activités.

Cette nouvelle organisation divise par deux le nombre d'enfants simultanément présents au restaurant scolaire, ce qui abaisse le niveau de bruit de manière importante, pour le confort de tous.



Les plus petits ont confectionné des décorations pour la cantine et la garderie. Ils écoutent des histoires, font des petits jeux de mime.

Les plus grands jouent au Scrabble®, aux cartes, au Rummikub®...



Témoignages d'enfants :

Moi j'aime bien parce qu'il y a moins de bruit. Parce quand il y avait les grands, si j'étais la seule petite à une table de grands, je n'aimais pas. Après manger, j'aime lire et dessiner.

C'est mieux maintenant parce qu'il y a moins de bruit.

Il y a moins de bruit car les petits mangent avant. Par contre on arrive quand les petits sortent et ça fait embouteillage. (Il a en effet fallu quelques jours pour adapter le nouveau fonctionnement).



Avenir sportif du Serein

Stade de la Noue Marrou—89144 LIGNY-LE-CHÂTEL—Tél. 03.86.47.55.94

Terrain du Mille Club—89290 PONTIGNY—Tél. 03.86.98.08.26

Courriel : ligny-serein-as@lbf-foot.fr



L'AVENIR SPORTIF DU SEREIN compte pour la saison 2022/2023, 111 licenciés dont 33 de moins de 18 ans.

On recense : - au sein du club : 2 équipes seniors masculines, 1 équipe seniors féminines.
- en entente avec l'U.S. VARENNES : 2 équipe de 18 ans, 1 équipe de 15 ans, 1 équipe de 13 ans
- plusieurs équipes en foot animation (5 à 11 ans) en entente avec l'US VARENNES et FLOGNY LA CHAPELLE

C'est la première fois que nous pouvons aligner deux équipes dans la catégories - de 18 ans (appelé U18)

Chaque équipe est encadrée par un dirigeant de l'A.S. SEREIN et un de l'U.S. VARENNES.

Nous intégrons les U18 en séniors quand nous en avons la possibilité, ce qui ne peut que les aguerrir en vue de la saison prochaine où ils passeront dans cette catégorie.

A la trêve hivernale, les classements des différentes équipes sont conformes aux objectifs fixés.

En ce début de saison, tous les matches ont eu lieu à Pontigny car nous avons ré-engazonné le terrain de Ligny-le-Châtel début septembre. Il ne sera disponible qu'en mars. La commune en a profité pour rénover les vestiaires.

Après deux saisons sans aucune manifestation, nous avons pu organiser, en novembre, un couscous qui a connu un franc succès. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

Pour information :

Responsable séniors/vétérans : Sébastien MAXHEIM- 06.42.24.80.60

Responsable féminines : Anthony PANET- 06.63.16.57.51

Responsable U18 : Baptiste BASILE - 06.49.56.36.02

Responsable U15 : Anthony LIBAULT - 06.75.81.15.20

Responsable U13 : Anthony GOUOT - 06.38.89.90.01

Responsable foot animation : Laure DEPUYDT - 06.18.03.00.09

Pour toute question sur le fonctionnement du club : Président : Frédéric LAROCHE - 06.89.73.40.62

Vice-Président : Laurent GOURDET - 06.03.84.47.82





JUDO

Adultes & enfant

TAÏSO

Courriel : judo-club.ligny@laposte.net

Site internet : <https://judoclub-ligny-le-chatel.ffjudo.com>

Téléphone : 06.77.80.44.88

Facebook : facebook.com/Judoclub-Ligny-le-Chatel

Eveil Judo: (4 à 5 ans) : activité ludique et conviviale axée sur le développement physique et intellectuel.

L' école de Judo: (6 ans et plus) : véritable sport éducatif, le Judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Le Taïso (adultes): entretien corporel japonais pour les adultes à la recherche de bien-être : Débutant, sportif ou non sportif, le Taïso est une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme.

Depuis le 1^{er} septembre, les cours ont repris au Dojo de Ligny-le-Châtel :

Mardi 13 décembre, les habitudes ont été bouleversées par la venue du Père Noël et la tenue de l'assemblée générale du club.

MARDI		JEUDI	
17h30 à 18h15	Éveil 4-5 ans		
18h15 à 19h15	Ecole 6-7 ans	18h30 à 20h00	8 ans et +
19h15 à 20h30	8 ans et +	20h00 à 21h00	Taïso



Nouveau : le site du club a changé grâce à la fédération de judo, vous retrouverez les infos du club en général à cette adresse : <https://judoclub-ligny-le-chatel.ffjudo.com/>

Toute l'équipe du Judo Club vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.

*Le club de tennis de table de Varennes s'entraîne, joue et propose ses activités au gymnase situé à **Ligny-le-Châtel**. Un tiers de ses membres sont des linéen(es). Leur publication a donc été naturellement insérée dans ce bulletin municipal.*



TENNIS DE TABLE de Varennes

Club adhérent à l'UFOLEP

Courriel : tennisdetablevarennes@gmail.com

Facebook : Tennis de table de Varennes

Président : Francis PARENT 07.88.38.45.27

Trésorier : Fabrice SASSI

Secrétaire : Michèle CHAVIGNON 06.30.88.90.23

Pratique du tennis de table quelque soit l'âge dans une bonne ambiance avec des cours encadrés ou libres. Les entraînements ont lieu au gymnase de Ligny-le-Châtel.

Ils sont encadrés par des éducateurs diplômés :

Baby Ping (5 à 7 ans) > le mercredi de 17 h 15 à 18 h 00

Jeunes (8 à 16 ans) > le mercredi de 18 h 15 à 19 h 15

Adultes (tous niveaux) > le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30

section créée en 2022

section créée en 2019

Un entraînement libre pour les adultes est proposé le lundi de 20 h 00 à 22 h 00 et le mercredi de 20 h 30 à 22 h 00.

Pour la saison 2022/2023 : 57 licenciés dont 20 habitants de Ligny-le-Châtel

Résultats : ➤ 6 joueurs ont participé aux Nationaux B UFOLEP en juillet 2022 à GUILHERAND-GRANGES (Ardèche) Soren MARTIN (Maligny) et Lilyan LAROCHE (Ligny-le-Châtel) ont terminé 3^{ème} en coupe jeunes

➤ 6 équipes engagées en championnat UFOLEP

➤ Participation de cinq joueurs aux 12h de Bollezele (59)

Bonne année à tous et n'hésitez pas, venez essayer, on vous prête une raquette !



Comité de Jumelage Ligny-le-Châtel - Riol



Couleurs d'automne à Riol

Cette année nous avons pris la route de Riol les 22 et 23 octobre ; l'occasion de découvrir Riol en automne avec de magnifiques couleurs dans les vignes tout au long de la vallée de la Moselle.

C'est un groupe composé d'une trentaine de personnes dont une délégation de sapeurs-pompiers avec leurs encadrants qui a fait le déplacement. Le week-end a comme d'habitude été riche en activités et en émotions.

Arrivés en fin de matinée, sous le soleil, nous avons été accueillis par la reine des vins accompagnée de ses dauphines pour prendre le verre de l'amitié et nous avons découvert la salle des fêtes de Riol, fraîchement rénovée.

Après le repas dans les familles, nous avons visité une exposition sur l'empire romain dans la ville de Trèves.

En fin de journée, nous nous sommes tous rassemblés autour d'un bon repas et les jeunes sapeurs-pompiers se sont chargés de mettre l'ambiance.

Le lendemain, une balade en bateau sur la Moselle avec passage d'écluses était au programme. Matthias Kaster, le président du comité de jumelage de Riol nous avait concocté une visite commentée avec des références historiques, géographiques sur la Moselle et sa région que tous ont appréciés. Cette journée s'est poursuivie par un repas dans nos familles respectives.

Enfin, dans l'après-midi, français et allemands se sont rassemblés pour le traditionnel « au revoir », toujours chaleureux avant de reprendre la route vers Ligny, en attendant la prochaine rencontre...

Amicale des Sapeurs-Pompiers



Les Sapeurs-Pompiers de Ligny-le-Châtel vous souhaitent une belle et heureuse année 2023.

Les membres de l'Amicale souhaitent particulièrement vous remercier pour l'accueil que vous nous avez réservé, cette année encore, pour la traditionnelle tournée des calendriers. Rendez-vous en fin d'année pour le calendrier 2024 !

Des membres de l'Amicale ont eu le plaisir d'accompagner le Comité de Jumelage à RIOL les 22 et 23 octobre dernier. Ce fut un week-end apprécié pour sa fraternité. Nul doute que ce partenariat sera renouvelé.

La matinée portes-ouvertes au profit du Téléthon, organisée le samedi 3 décembre 2022, a rencontré un large succès puisque vous avez été au rendez-vous. Nous tâchons dès aujourd'hui d'organiser de nouvelles manifestations pour vous divertir et vous faire découvrir notre caserne, notre métier.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le président de l'amicale Lucas ROY et son bureau

LES AMIS DU PATRIMOINE

Association qui œuvre pour l'entretien et la valorisation du Patrimoine.

Les Amis du Patrimoine ont été très actifs cet été. En effet, l'église a pu être ouverte tous les jours grâce à la motivation et à la mobilisation de toute l'équipe de bénévoles qui s'est encore agrandie cette année. Nous avons accueilli plusieurs centaines de visiteurs ainsi qu'une superbe exposition de peinture ; œuvres réalisées par Bernard Renoult (ci-contre).



Les Journées du patrimoine, les 17 et 18 septembre, ont été l'occasion d'organiser des festivités de grande ampleur :

- une randonnée nocturne qui a eu un vif succès (photo)
- une exposition de magnifiques enluminures réalisées par Nicole Autin, habitante de Ligny
- l'ouverture de l'église tout le week-end.



Lors de ce même riche week-end, nous avons inauguré les trois mosaïques réalisées par les enfants des écoles, en présence des enfants, des parents, des enseignants, de Madame le Maire et de Sarah VERRIERE, céramiste linéenne (voir photo).



La soirée s'est poursuivie avec 3 spectacles assurés par les enfants du théâtre de Ligny, les adultes de La Gidouille de Chablis et de la résidence Gaston HOUSSIER de Ligny.

La chasse au trésor du lendemain suivie du tirage de la tombola a réuni un nouveau public, notamment un grand nombre d'adolescents.

Cette année, le concert a pu avoir lieu ; un spectacle de grande qualité puisqu'il réunissait une comédienne de renom, Sophie Barjac et une chanteuse lyrique de très grande qualité, Élise Gendraud. Trois associations se sont mobilisées pour financer cet événement : Les Amis du patrimoine de Ligny, Le Porte-Lanterne de Ligny et La Gidouille de Chablis. Le spectacle a été accueilli à l'église de Ligny-le-Châtel et à la salle des fêtes de Vézelay.

Enfin, l'église a été ouverte lors du marché de Noël le 16 décembre. Nous y avons accueilli deux expositions (photo et aquarelles) et le spectacle des élèves de Ligny.

Le Porte Lanterne

Atelier théâtre pour enfants et adultes

Pour la première fois, les enfants de l'atelier théâtre du Porte-Lanterne ont pu donner 5 représentations l'année dernière, notamment en fin d'année. En plus de leur représentation à la salle des fêtes, ils ont joué leur pièce au marché estival et de nouveau lors des journées du patrimoine au mois de septembre.



Après deux années d'activité très réduite en raison de l'épidémie de COVID, les jeunes comédiens sont très heureux de se retrouver et de « ré-appivoiser » les planches. Cette année le nombre d'enfants inscrits a encore augmenté même si on est loin de l'effectif de 2020... mais une vingtaine d'enfants prépare des spectacles qu'ils présenteront aux Linéens tout au long de l'année.

L'atelier a lieu le mardi de 17 h à 18 h 30 à la salle du 23 rue du Carrouge

Contact : Emmanuelle HAHN - 06.14.93.27.79

Grâce à ses plusieurs années d'expérience théâtrale en milieu professionnel, Emmanuelle Hahn, Présidente de l'association et metteur en scène a pu convier Sophie Barjac, comédienne chevronnée qui a 50 ans de carrière au cinéma et au théâtre derrière elle. Le but était de proposer un spectacle de qualité dans un petit village. L'intérêt était aussi de permettre une rencontre entre une artiste icaunaise, Élise Gendraud, et une artiste à la renommée internationale afin de créer des liens. Merci à la commune d'avoir permis cette représentation dans de bonnes conditions et merci au public d'être venu si nombreux et si enthousiaste. D'autres spectacles dans ce même esprit suivront dans les années à venir.



Club de l'Amitié

Depuis cet été et après deux années difficiles, nous avons repris notre rythme de croisière. Les activités du jeudi après-midi se déroulent dans la bonne humeur (jeux de société, jeux de cartes, couture, tricot, crochet et patchwork...).

En juillet, nous avons eu le plaisir de participer au marché estival (voir photo).

Le 13 octobre, nous avons visité le musée de la vigne et du tire-bouchon à Beines puis nous sommes allés au restaurant.

Le dimanche 27 novembre, nous avons organisé notre traditionnelle exposition-vente. Ce fût, une fois encore, une réussite. Beaucoup de visiteurs sont venus admirer nos réalisations.

Enfin, le 8 décembre, nous sommes allés au cabaret à Sainte-Colombe avec déjeuner et spectacle. Une journée appréciée de tous.

Par ce bulletin, nous vous présentons nos meilleurs vœux.

Tout nouvel adhérent est bienvenu : Contactez la présidente, Odette PERRET au 03.86.47.48.32



Comité des fêtes

Vide-greniers du 18 septembre

Le vide-greniers a connu, cette année encore, un vif succès.

Halloween

En raison du manque de bénévoles, un défilé collectif n'a pu être organisé...

Loto du 27 novembre

La salle des fêtes n'étant pas disponible, le loto n'a pas eu lieu cette année.

Char de Noël

Le char a été préparé pendant l'automne. Le Père-Noël a pu venir au Marché faire un coucou aux enfants. Le dimanche 18 décembre, il a fait sa traditionnelle tournée en commençant par les hameaux, le matin. L'après-midi, il s'est baladé dans les rues du bourg mais avec un nombre d'enfants limité, la faute à la finale de la coupe de monde de football.

Calendrier prévisionnel des manifestations 2023

À valider en Assemblée générale du 20 janvier

20 janvier à 19 h : Assemblée générale
26 février : Loto
1^{er} avril : Chasse aux œufs
7 mai : Vide-greniers
Date à définir : Marche gourmande
17 septembre : Vide-greniers
28 octobre : Halloween
19 novembre : Loto
17 décembre : Noël

Les Tonic's girls

Les cours sont dispensés par un éducateur diplômé de Profession Sport Yonne.

Au gymnase de Ligny :

le mardi de 11h à 12h pour la gym douce

le mercredi de 19h30 à 20h30 pour la gym tonique

Vous pouvez nous rejoindre, même en cours d'année !

Contacts : Mélanie DEBOUDT (présidente) - 06.49.49.84.34 ou

Patricia PARENT (trésorière) - 06.41.28.20.01



Les cours de Zumba ont repris dès début septembre au gymnase. Le cours pour adultes a été suspendu cette année faute de participants.

Le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30, cours enfants, au gymnase.

La séance découverte sera toujours d'actualité.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre :

* Véronique au 06.71.82.65.93.

* Par mail : zumbattitud89@gmail.com

* Ou par message sur notre page Facebook.



WANTED

Nous recherchons des bénévoles seuls ou en groupe.

Si vous souhaitez participer à l'organisation de manifestations, n'hésitez pas à nous rejoindre même ponctuellement.

Contactez la mairie.

HALLOWEEN À LORDONNOIS !

Comme depuis plusieurs années, les parents et les enfants de Lordonnois ont défilé pour Halloween. Une quinzaine de monstres, fantômes et autres sorcières se sont ensuite retrouvés au foyer pour manger du gâteau et distribuer les bonbons récoltés.



Association d'Aide à domicile ADMR de Ligny le Châtel et ses environs

L'ADMR a pour vocation d'aider les familles et les personnes à bien vivre chez elles, tout au long de leur vie. Elle s'appuie sur des valeurs humaines :

Le respect des personnes :

L'ADMR s'engage à respecter la liberté, le mode de vie et les attentes de chacun. Les formations permettent à nos aides à domicile d'acquérir de nouvelles compétences dans tous les domaines pour mieux exercer leur métier.

Les bénévoles : Notre fonctionnement s'appuie sur un réseau de bénévoles référents village qui ont pour mission, dans la mesure de leurs disponibilités, de rendre visite à nos clients le plus régulièrement possible.

L'intervention individualisée :

Elle est adaptée à chacune des personnes en fonction de ses besoins et ses attentes.

La maison des services :

A la maison des services le client peut s'informer, être conseillé et obtenir un devis : à sa disposition, des personnes compétentes et une riche documentation pour l'aider à choisir l'offre de service qui lui correspond le mieux.

Recrutement : *Pour assurer la continuité de nos services nous avons besoin de recruter régulièrement des aides à domicile. Nous formons les candidats par le biais du tutorat avec des salariées confirmées, et par des formations adaptées. N'hésitez pas à déposer votre CV à la maison des services.*

Nous recrutons des bénévoles sur le territoire de LIGNY LE CHATEL, dans le but de soulager l'équipe déjà en place.

Renseignements et contact : Jacqueline FROMONOT jacquelinefromonot@orange.fr

L'ADMR est au service de tous, à tous les âges de la vie :

SERVICES ET SOINS aux SENIORS

- Maintien à domicile des personnes fragilisées,
- Aide à la toilette, accompagnement social,
- Aide aux personnes handicapées,
- Aide aux aidants,
- Ménage, repassage,
- Préparation des repas, courses,
- Transports accompagnés,
- Service de téléassistance 24h/24 et 7 jours/7.

ACCOMPAGNEMENT du HANDICAP

ENFANCE et PARENTALITE

- Garde d'enfants à domicile.
- Aide aux familles (naissance, grossesse).

ENTRETIEN de la MAISON

- Ménage, repassage,

POUR TOUS : Notre service de PETITS TRAVAUX de BRICOLAGE et de JARDINAGE

Le réseau départemental de l'ADMR est certifié NF SERVICES A LA PERSONNE. **Tous les services de l'ADMR permettent une réduction ou un crédit d'impôts égal à 50 % des sommes restant à charge.**



Accueil physique : Lundi, Mercredi, Vendredi de 9 h à 12h30
Accueil téléphonique : Mardi et jeudi de 9 h à 12 h 30
29 Bis Grande Rue 89144 LIGNY LE CHATEL
Tel : 03 86 98 01 41 Mail : mdsligny@fed89.admr.org



Depuis 1997, l'association œuvre pour la protection des animaux de toutes les espèces. Un long parcours de travail pour des dizaines de bénévoles et individus engagés qui aura permis à des milliers d'animaux de retrouver le bonheur d'une vie sans maltraitements. « Respectons » est reconnue d'intérêt général.

« Respectons » œuvre notamment pour la stérilisation des chats et des chiens, trop nombreux pour avoir chacun leur famille, trop nombreux pour pouvoir vivre et non survivre.

L'adoption doit rester un acte réfléchi, sachant que cela entraine un investissement une demande de patience et de temps afin que tout le monde trouve sa place.

Toutes personnes voulant s'investir pour la cause animale peuvent appeler Micheline ou Patrice au 06.07.64.11.72

Ou le responsable de l'association Patrick 06.07.65.60.72

Prévention et Secours

A la recherche de services civiques qui tiennent la route !



Si tu es jeune, motivé.e et dynamique, à l'aise à l'oral, que tu as si possible le permis de conduire et que tu souhaites t'impliquer pour une cause, alors cette mission est faite pour toi !



L'association :

La Prévention Routière est une association d'envergure nationale et d'utilité publique. Elle intervient auprès de tous les publics pour diffuser son message :
Zéro mort sur la route !

Plusieurs missions te sont proposées :

- Animation avec un public varié (primaires, collèges, lycées, entreprises, seniors...)
- Communication
- Participation à l'animation de l'équipe bénévole
- Création de projet (gestion de projet)

Ou encore :

- Eurockéennes
- Moto Légendes
- Manifestations Sportives
- Forum

...

Plusieurs comités recherchent : le comité 21 (Dijon), le comité 71 (Macon), le comité 89 (Auxerre), le comité 90 (Belfort), le comité 25 (Besançon), le comité 70 (Vesoul)

Pour vivre cette chouette aventure et rejoindre notre équipe bonne ambiance, contactez nous au 06.72.15.42.73 ou g.chaudesaygues@preventionroutiere.com



FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations.

Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux. Par contre, si votre téléphone mobile est en mode avion ou éteint, vous ne recevez aucune notification.

Ce dispositif fonctionne grâce aux opérateurs téléphoniques qui diffusent le message via leurs antennes relais. Il ne nécessite ni inscription, ni abonnement, ni même téléchargement d'une application. Il complète le réseau de sirènes mais ne le remplace pas.

Pour plus d'informations :

<https://www.fr-alert.gouv.fr/>



SAPEUR- POMPIER VOLONTAIRE

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LIGNY-LE-CHÂTEL RECRUTE, CONTACTEZ-NOUS AU 06.86.65.26.41

Calendrier de collecte

2023



Commune de : **Ligny-le-Châtel, Les-Prés-du-Bois, La Moullère**

PENSEZ À SORTIR VOS BACS OU SACS LA VEILLE AU SOIR

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D 1 JOUR DE L'AN	M 1 Ela	M 1 Aubin	S 1 Hugues	L 1 F. DU TRAVAIL	J 1 Justin
L 2 Basile	J 2 Présentation	J 2 Ch. le Bon	D 2 Sandrine	M 2 Boris	V 2 Blandine 22
M 3 Geneviève	V 3 Blaise	V 3 Gabrielé	L 3 Richard	M 3 Phil., Jacq.	S 3 Kévin
M 4 Odilon	S 4 Véronique 05	S 4 Casimir	M 4 Isidore	J 4 Sylvain 18	D 4 F. des Mères
J 5 Edouard 01	D 5 Agathe	D 5 F. des G. Mères	M 5 Irène	V 5 Judith	L 5 Igor
V 6 Mikéline	L 6 Gaston	L 6 Colette	J 6 Marcelin	S 6 Prudence	M 6 Norbert
S 7 Raymond	M 7 Eugénie	M 7 Félicité	V 7 J.-B. de la S. 14	D 7 Gisèle	M 7 Gilbert
D 8 Epiphanie	M 8 Jacqueline	M 8 Jean de Dieu	S 8 Julie	L 8 VICTOIRE 45	J 8 Médard 23
L 9 Aïx	J 9 Apolline	J 9 Françoise	D 9 PÂQUES	M 9 Pacôme	V 9 Diane
M 10 Guillaume	V 10 Amaud 06	V 10 Wilvan 10	L 10 L. de Pâques	M 10 Solange	S 10 Landry
M 11 Pauline	S 11 N.-D. Lourdes	S 11 Rosine	M 11 Stanislas	J 11 Estelle 19	D 11 Barnabé
J 12 Tatiana 02	D 12 Félix	D 12 Justine	M 12 Jules	V 12 Achille	L 12 Guy
V 13 Yvette	L 13 Béatrice	L 13 Rodrigue	J 13 Ida 15	S 13 Rolande	M 13 Antoine de P.
S 14 Nina	M 14 Valentin	M 14 Mathilde	V 14 Maxime	D 14 Matthias	M 14 Elisee
D 15 Rémi	M 15 Claude	M 15 Louise	S 15 Patrice	L 15 Denise	J 15 Germaine 24
L 16 Marcel	J 16 Julienne 07	J 16 Bénédicte	D 16 Benoît-J.	M 16 Honoré	V 16 Aurélien
M 17 Roseline	V 17 Akais	V 17 Patrice 11	L 17 Aricet	M 17 Pascal	S 17 Hervé
M 18 Prisca	S 18 Bernadette	S 18 Olylie	M 18 Parfait	J 18 ASCENSION 20	D 18 F. des Pères
J 19 Marius 03	D 19 Gabin	D 19 Joseph	M 19 Emma	V 19 Yves	L 19 Romain
V 20 Sébastien	L 20 Aimée	L 20 PRINTEMPS	J 20 Odette 16	S 20 Bernardin	M 20 Silvere
S 21 Agnès	M 21 Damien	M 21 Clémence	V 21 Anselme	D 21 Constantin	M 21 ETE
D 22 Vincent	M 22 Isabelle	M 22 Léa	S 22 Alexandre	L 22 Rita	J 22 Alban 25
L 23 Bernard	J 23 Lazare	J 23 Victorien	D 23 Georges	M 23 Didier	V 23 Audrey
M 24 Fr. de Sales	V 24 Modeste 08	V 24 Catherine 12	L 24 Fidèle	M 24 Donatien	S 24 Jean-Bapt.
M 25 Conv. de Paul	S 25 Roméo	S 25 Annonciation	M 25 Marc	J 25 Sophie 21	D 25 Prosper
J 26 Paula 04	D 26 Nestor	D 26 Larissa	M 26 Aïda	V 26 Bérenger	L 26 Anthoine
V 27 Angèle	L 27 Honorine	L 27 Habib 17	J 27 Zita	S 27 Augustin	M 27 Fernand
S 28 Th. d'Aquin	M 28 Romain	M 28 Gontran	V 28 Valérie	D 28 PENTECÔTE	M 28 Irène 26
D 29 Gildas		M 29 Gwladys	S 29 Cath. de St.	L 29 L. Pentecôte	J 29 Paul
L 30 Martine		J 30 Amélie 13	D 30 Robert	M 30 Ferdinand	V 30 Martial
M 31 Marcelle		V 31 Benjamin		M 31 Visitation	

Bac ordures ménagères

Bac jaune

ATTENTION jour de collecte décalé

DANS LE BAC JAUNE
TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !
EN VRAC



Emballages en plastique

Briques et emballages en carton



Papiers



Emballages métalliques

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE !
Amoules, cartons bruns, couches, cintres, jouets, sopalin...



DANS LE BAC A ORDURES MENAGERES

CHABLIS
VILLAGES & TERROIRS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Calendrier de collecte

2023



Communes de : **CARISE, Lardonnols (Ligny-le-Châtel), MÉRÉ, PONTIGNY : uniquement les rues Venise, Dampney et André Merle, VARENNES**

PENSEZ À SORTIR VOS BACS OU SACS LA VEILLE AU SOIR

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D 1 JOUR DE L'AN	M 1 Ela	M 1 Aubin	S 1 Hugues	L 1 F. DU TRAVAIL	J 1 Justin
L 2 Basile	J 2 Présentation	J 2 Ch. le Bon	D 2 Sandrine	M 2 Boris	V 2 Blandine 22
M 3 Geneviève	V 3 Blaise	V 3 Gabrielé	L 3 Richard	M 3 Phil., Jacq.	S 3 Kévin
M 4 Odilon	S 4 Véronique 05	S 4 Casimir	M 4 Isidore	J 4 Sylvain 18	D 4 F. des Mères
J 5 Edouard 01	D 5 Agathe	D 5 F. des G. Mères	M 5 Irène	V 5 Judith	L 5 Igor
V 6 Mikéline	L 6 Gaston	L 6 Colette	J 6 Marcelin	S 6 Prudence	M 6 Norbert
S 7 Raymond	M 7 Eugénie	M 7 Félicité	V 7 J.-B. de la S. 14	D 7 Gisèle	M 7 Gilbert
D 8 Epiphanie	M 8 Jacqueline	M 8 Jean de Dieu	S 8 Julie	L 8 VICTOIRE 45	J 8 Médard 23
L 9 Aïx	J 9 Apolline	J 9 Françoise	D 9 PÂQUES	M 9 Pacôme	V 9 Diane
M 10 Guillaume	V 10 Amaud 06	V 10 Wilvan 10	L 10 L. de Pâques	M 10 Solange	S 10 Landry
M 11 Pauline	S 11 N.-D. Lourdes	S 11 Rosine	M 11 Stanislas	J 11 Estelle 19	D 11 Barnabé
J 12 Tatiana 02	D 12 Félix	D 12 Justine	M 12 Jules	V 12 Achille	L 12 Guy
V 13 Yvette	L 13 Béatrice	L 13 Rodrigue	J 13 Ida 15	S 13 Rolande	M 13 Antoine de P.
S 14 Nina	M 14 Valentin	M 14 Mathilde	V 14 Maxime	D 14 Matthias	M 14 Elisee
D 15 Rémi	M 15 Claude	M 15 Louise	S 15 Patrice	L 15 Denise	J 15 Germaine 24
L 16 Marcel	J 16 Julienne 07	J 16 Bénédicte	D 16 Benoît-J.	M 16 Honoré	V 16 Aurélien
M 17 Roseline	V 17 Akais	V 17 Patrice 11	L 17 Aricet	M 17 Pascal	S 17 Hervé
M 18 Prisca	S 18 Bernadette	S 18 Olylie	M 18 Parfait	J 18 ASCENSION 20	D 18 F. des Pères
J 19 Marius 03	D 19 Gabin	D 19 Joseph	M 19 Emma	V 19 Yves	L 19 Romain
V 20 Sébastien	L 20 Aimée	L 20 PRINTEMPS	J 20 Odette 16	S 20 Bernardin	M 20 Silvere
S 21 Agnès	M 21 Damien	M 21 Clémence	V 21 Anselme	D 21 Constantin	M 21 ETE
D 22 Vincent	M 22 Isabelle	M 22 Léa	S 22 Alexandre	L 22 Rita	J 22 Alban 25
L 23 Bernard	J 23 Lazare	J 23 Victorien	D 23 Georges	M 23 Didier	V 23 Audrey
M 24 Fr. de Sales	V 24 Modeste 08	V 24 Catherine 12	L 24 Fidèle	M 24 Donatien	S 24 Jean-Bapt.
M 25 Conv. de Paul	S 25 Roméo	S 25 Annonciation	M 25 Marc	J 25 Sophie 21	D 25 Prosper
J 26 Paula 04	D 26 Nestor	D 26 Larissa	M 26 Aïda	V 26 Bérenger	L 26 Anthoine
V 27 Angèle	L 27 Honorine	L 27 Habib 17	J 27 Zita	S 27 Augustin	M 27 Fernand
S 28 Th. d'Aquin	M 28 Romain	M 28 Gontran	V 28 Valérie	D 28 PENTECÔTE	M 28 Irène 26
D 29 Gildas		M 29 Gwladys	S 29 Cath. de St.	L 29 L. Pentecôte	J 29 Paul
L 30 Martine		J 30 Amélie 13	D 30 Robert	M 30 Ferdinand	V 30 Martial
M 31 Marcelle		V 31 Benjamin		M 31 Visitation	

Bac ordures ménagères

Bac jaune

ATTENTION jour de collecte décalé

DANS LE BAC JAUNE
TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !
EN VRAC



Emballages en plastique

Briques et emballages en carton



Papiers



Emballages métalliques

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE !
Amoules, cartons bruns, couches, cintres, jouets, sopalin...



DANS LE BAC A ORDURES MENAGERES

CHABLIS
VILLAGES & TERROIRS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES